

MAZARS

**Fonds de dotation
Barreau de Paris Solidarité**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Fonds de dotation
Barreau de Paris Solidarité**

Siège social : 11 Place Dauphine 75001 Paris
SIREN : 750 770 513

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fond de dotation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause cette opinion, nous attirons votre attention sur le fait que la rubrique « capital social », ainsi que cela est commenté dans l'annexe aux comptes annuels, correspond en fait à la dotation initiale consommable après imputation

dans les produits du montant nécessaire à l'équilibre du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 21 juin 2013

Le commissaire aux comptes.

MAZARS



Cyrille Brouard

Bilan Actif

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 22/10/11 au 31/12/12
Edition du 21/06/13

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	255 722		255 722	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	255 722		255 722	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 584		4 584	
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	4 584		4 584	
ACTIF CIRCULANT	260 306		260 306	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	260 306		260 306	

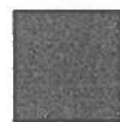
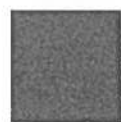
Bilan Passif

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 22/10/11 au 31/12/12
Edition du 21/06/13

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	174 386	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
TOTAL situation nette :	174 386	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	174 386	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 350	
Dettes fiscales et sociales	33 904	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 666	
TOTAL dettes diverses :	85 920	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	85 920	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	260 306	

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 22/10/11 au 31/12/12
Edition du 21/06/13

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1)
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			7 300 825 614	
PRODUITS D'EXPLOITATION			832 914	
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			271 820	
TOTAL charges externes :			271 820	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 497	
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			65 020 34 650	
TOTAL charges de personnel :			99 670	
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			459 927	
CHARGES D'EXPLOITATION			832 914	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				

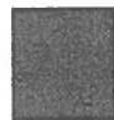
Compte de Résultat (Seconde Partie)

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 22/10/11 au 31/12/12
Edition du 21/06/13

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	832 914	
TOTAL DES CHARGES	832 914	
BÉNÉFICE OU PERTE		

Annexe



La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels d'une durée de 15 mois arrêtés au 31/12/2012, au même titre que le bilan, d'un total de 260 306 euros, et le compte de résultat faisant ressortir un résultat nul.

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes en respectant le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 et le règlement 99-01 du CRC.

Le Compte d'Emploi des Ressources est établi conformément aux dispositions du règlement N° 2008-12 du 07 mai 2008 afférant à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations, fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N° 99-01 du Comité de la Réglementation comptable.

La définition des missions sociales, outre la conformité aux statuts, relève du Conseil d'Administration. Il en est de même de la définition des grands principes de répartition des charges et des options quant à la répartition des charges de missions sociales et des frais de fonctionnement entre ceux financés par la générosité du public et ceux financés par les autres produits.

Le Compte d'Emploi des Ressources figure en page 15 des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS

Création du fonds de dotation

Le fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité a été créé le 26 septembre 2011 par l'Ordre des Avocats de Paris et la CARPA de Paris. Il a fait l'objet d'une déclaration à la préfecture de Paris en date du 3 octobre 2011.

L'exercice 2012 est le premier exercice du fonds de dotation et a une durée exceptionnelle de 15 mois.

Dotation initiale du fonds de dotation

Le fonds de dotation comprend une dotation initiale de à caractère consommable de 1 000 000 € constituée par l'apport en numéraire de l'Ordre des Avocats de Paris.

Pour traduire comptablement le caractère consommable de la dotation, il convient de comptabiliser un produit représentatif de la dotation reprise pour être consommée sur l'exercice en contrepartie du compte « Autres fonds propres – Dotation consommable inscrite au compte de résultat ».

A la clôture de l'exercice, la dotation effectivement consommée s'élève à 825 614 euros.

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

FONDS ASSOCIATIF

Libellé	Solde début d'exercice	augmentation	diminution	Solde fin d'exercice
Dotation initiale consommable (statutaire) <i>dont versée sur l'exercice</i>		1 000 000 755 000	825 614 *	174 386

* quote-part de la dotation initiale consommable virée au résultat

BENEVOLAT

Le bénévolat a été estimé sur la base du nombre d'heures effectuées par les avocats bénévoles dans les permanences de consultation gratuite (au sein du « Bus de la solidarité », d'associations et de structures de la ville de Paris). Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 3.201 heures, non valorisées en comptabilité.

État des Échéances des Créances et Dettes

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 22/10/11 au 31/12/12
Edition du 20/06/13

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	220	220	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 002	6 002	
État - Divers			
Groupe et associés	245 000	245 000	
Débiteurs divers	4 500	4 500	
TOTAL de l'actif circulant :	255 722	255 722	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	255 722	255 722	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 350	37 350		
Personnel et comptes rattachés	4 696	4 696		
Sécurité sociale et autres organismes	26 291	26 291		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 917	2 917		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	14 666	14 666		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	85 920	85 920	
----------------------	---------------	---------------	--

Charges à Payer

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 22/10/11 au 31/12/12
Edition du 20/06/13

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 764
Dettes fiscales et sociales	8 349
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	121
TOTAL	29 234

Produits à Recevoir

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 22/10/11 au 31/12/12
Edition du 20/06/13

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	6 002
Divers, produits à recevoir	4 500
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	10 502

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE DU 22 OCTOBRE 2011 AU 31 DECEMBRE 2012

EMPLOIS	Emploi de 2011 / 2012 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011 / 2012	RESSOURCES	Suivi des ressources collectées sur 2011 / 2012 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011 / 2012
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBIT D'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	671 064	7 300	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	7 300	7 300
1.1 - Réalisées en France			1.1 - Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	183 983	7 300	- Dons manuels non affectés	6 300	6 300
- Versement à un organisme centralisé ou d'autres organismes	477 081		- Dons manuels affectés	1 000	1 000
1.2 - Réalisées à l'étranger			- Dons et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			- Dons et autres libéralités affectés		
- Versement à un organisme centralisé ou d'autres organismes			1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	72 488	0			
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	11 922		2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	825 814	
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	48 655		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	11 922		4 - AUTRES PRODUITS (1)		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	89 352	0			
		7 300			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	832 814		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	832 814	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
			VI - TOTAL GENERAL	832 814	7 300
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements d'immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 300	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 300
			SOLDES DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
MISSIONS SOCIALES			Bénévoles		
Frais de recherche de fonds			Présentations en nature		
Frais de fonctionnement des autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

Taux de mission sociale 100,00%

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2012

Le Compte d'Emploi des Ressources a été établi conformément aux dispositions du règlement N° 2008-12 du 07 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations, fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N° 99-01 du Comité de la Règlementation comptable.

Emplois de 2012 – Ressources collectées sur 2012 :

La colonne Ressources collectées reprend l'ensemble des produits en distinguant les ressources collectées auprès du public et les autres ressources.

Les ressources sont composées :

- de dons reçus suite à un appel à la générosité du public pour 7.300 euros,
- de la quote-part de la dotation consommable passée au résultat pour 825.614 euros.

Le Fonds de dotation s'engage auprès des donateurs à reverser aux différents programmes 100% des dons.

Les frais de fonctionnement et de recherche de fonds ont été financés par la dotation consommable de l'Ordre des Avocats de Paris.

Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées :

Le Fonds de dotation, qui fait appel à la générosité du public, a pour mission sociale, le soutien, la promotion ou la réalisation de toutes actions d'intérêt général, dans le domaine juridique, culturel et social pour développer notamment l'accès au droit, la culture juridique, le droit humanitaire, le respect de la personne et la protection de l'environnement.

La mission sociale intègre :

- tous les dons réaffectés aux différents « projets »,
- toutes les charges directes liées au bus de la solidarité,
- toutes les subventions versées à d'autres organismes,
- une partie du salaire de la salarié unique du Fonds.

Pour les frais de recherche de fonds, les éléments pris en compte sont les suivants :

- la moitié des charges liée au colloque CESE qui a permis de faire connaître le Fonds de dotation et récolter des dons,
- la moitié des charges liée au trophée Pro Bono qui a permis de faire connaître le Fonds de dotation et récolter des dons,
- une partie des charges de structure et notamment une partie de la rémunération de la salarié unique du Fonds.

Les frais de fonctionnement intègrent les autres charges, à savoir :

- le reste des charges du colloque CESE et trophée Pro Bono ;
- le reste des charges de structure.

Lors de la clôture des comptes, l'association a procédé à la comptabilisation en produit d'une partie de la dotation initiale du fonds (dotation consommable) afin d'atteindre un résultat nul sur l'exercice.

Organisation de la comptabilité analytique :

Les dépenses sont imputées aux différents centres analytiques au moment de leur enregistrement.

Les charges de personnel sont réparties dans les différentes missions selon une clé de répartition. Cette clé est déterminée en fonction de l'affectation du temps de travail aux missions menées par le salarié.

Bénévolat :

Il n'y a pas d'appel public au bénévolat. On peut estimer le nombre d'heures de bénévolat collaborant à l'œuvre du Fonds de dotation à 3.201 heures sur l'exercice.